

de 1957 à 1962 ont tenu la Chambre en haleine pendant des semaines et des semaines sur des questions constitutionnelles et sur des points de procédure, je suis porté à dire que le présent gouvernement a eu bien de la chance d'avoir autant de collaboration de la part de ce côté-ci de la Chambre.

Le président du Conseil privé (M. Macdonald) a prétendu hier, dans son discours, que si les débats de cette session avaient été plus courts, nous aurions pu aborder d'autres mesures. Permettez-moi de poser deux questions. Tout d'abord, qu'il veuille bien me dire quels débats, à son avis, ont été trop longs? Il n'y a eu que deux très longs débats. D'abord, le débat sur le bill omnibus, tendant à modifier le Code criminel. Bien entendu, cela a pris du temps. C'était un bill très vaste. En ce qui me concerne, j'ai appuyé toutes les dispositions de ce bill sauf celle qui concernait la loterie nationale. Cependant, je respecte les droits de ceux qui se sont violemment opposés aux articles relatifs à l'avortement et à l'homosexualité. Ce n'est pas une question politique qu'ils défendaient, mais une question morale, une question de conscience, et personne à la Chambre n'a le droit de faire fi des vues d'un député qui s'efforce d'exprimer sa désapprobation morale et celle de ses électeurs d'une mesure législative donnée.

L'autre mesure qui a nécessité un certain temps est le bill sur les langues officielles. Il s'agissait d'une mesure importante et aux vastes conséquences. Qui oserait dire qu'il eût fallu en abrégé la discussion? Ce que je reproche au gouvernement, c'est de ne pas s'être donné assez de peine pour l'expliquer au public. Comme ce débat approfondi visait à détromper le public et à dissiper les craintes éprouvées dans certaines régions quant aux objectifs de cette mesure législative, la discussion a nécessairement été assez longue.

• (4.00 p.m.)

Je voudrais demander en second lieu: quelle loi n'aurait pu être étudiée alors, si le gouvernement l'avait voulu? Si le gouvernement avait en réserve d'autres mesures législatives qu'il jugeait importantes, la Chambre aurait pu siéger jusqu'en juillet ou reprendre le débat en octobre; l'ajournement après la Fête du Travail n'est pas une règle absolue. Il n'y a aucune mesure qu'on ne puisse étudier maintenant si le gouvernement le voulait vraiment. Au cours de la session, le gouvernement a bénéficié d'une telle coopération qu'il n'a pratiquement pas eu de problèmes. A vrai dire, les membres du gouvernement ont prononcé des discours, reproduits dans les journaux, annonçant à leurs mandants le tra-

vail remarquable accompli durant la présente session. Le gouvernement ne peut gagner sur tous les tableaux. Il ne peut à la fois se glorifier du nombre de mesures adoptées et parler d'obstruction de la part de l'opposition. A vrai dire, le gouvernement n'a pas de mesures très importantes en réserve et rien ne l'empêche de saisir la Chambre de tout ce qu'il juge important de lui soumettre. Lors d'une entrevue à la télévision, le premier ministre (M. Trudeau) a donné une autre raison pour laquelle l'article 75c du Règlement était nécessaire. Il a déclaré que cette modification s'imposait, afin que le Parlement puisse s'adapter plus rapidement aux impératifs socio-économiques du pays. En fait, c'est le gouvernement qui ne fait pas écho aux impératifs socio-économiques du Canada et non pas le Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le Parlement est prêt depuis des mois à traiter certains des grands problèmes nationaux. C'est le gouvernement qui ne fait rien. Nous demandons ici, jour après jour, ce que le gouvernement a l'intention de faire à propos de la hausse des prix. Nous demandons depuis des mois qu'on crée une commission sur les revenus et les prix. Il a fallu presque un an au gouvernement pour se décider à nommer le personnel. Nous avons parlé des taux d'intérêt élevés et le gouvernement ne fait toujours rien. C'est seulement après un harcèlement soutenu que la question a été envoyée à un comité permanent de la Chambre.

Comment le gouvernement résout-il le problème du logement au Canada? Il n'a absolument rien fait jusqu'à ce qu'un ministre de la Couronne en vienne à donner sa démission, dégoûté et déçu. C'est alors seulement qu'est venu un engagement bâclé qui ne contribuera guère à résoudre le problème. Comment le gouvernement a-t-il résolu le problème de la pollution?

L'hon. M. Stanfield: Il en a créé beaucoup lui-même.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Il existe une quantité prodigieuse de renseignements sur les terribles ravages de la pollution au Canada. De ce côté-ci de la Chambre, les députés se sont levés les uns après les autres, jour après jour, pour demander au gouvernement d'intervenir, mais il n'a rien fait. Ce n'est pas le Parlement qui ne réagit pas vite, mais le gouvernement qui est impuissant, inefficace et veule.